



Date convocation : 06.06.2024

# EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE\_2024\_17

Séance du vendredi 14 juin 2024

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 3

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents** : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Xavier PRIN, François RICHE, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Séverine MULPAS, Sandrine ODELOT

**Absents représentés** : Daniela DOUILLET représentée par Luc LELONG, Karrim EL ARKOUBI représenté par Sandrine ODELOT, Marine DEPARDIEU représentée par Dominique GARRÉ

**Secrétaire de séance** : Luc LELONG

## Subvention au profit de l'école communale

Dans le cadre du fond d'innovation pédagogique « Notre école, faisant là ensemble » la DSDEN a alloué une subvention de 4 366.86€ à l'école de BERRY-AU-BAC.

Afin de finaliser le dossier, le conseil municipal est invité à délibéré afin d'accepter cette subvention et de permettre à l'école de mener à bien les actions qui en découlent.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité

\*ACCEPTENT cette subvention qui sera évidemment intégralement affectée à l'école.

\*AUTORISENT Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

\*VALIDENT les mouvements de crédits qui en découleront (ajout de fonds pour pallier les nouvelles dépenses de l'école et modification des recettes au BP 2024, étant entendu que les dépenses ne pourront excéder le montant de la subvention.)

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,  
Pour extrait conforme  
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

Le secrétaire de séance, Luc LELONG